

RAPPORT D'ÉVALUATION FINAL
Évaluation des programmes (harmonisés) de premier cycle et des
cycles supérieurs en études de conflits de l'Université Saint-Paul
Cycle d'évaluation : 2021–2022
Date : 10 novembre 2022

I. Programmes évalués :

- Baccalauréat spécialisé en études de conflits
- Majeure en études de conflits
- Maîtrise en études de conflits
- Doctorat en études de conflits

II. Processus d'évaluation (description de la visite)

Le présent rapport d'évaluation final des programmes susmentionnés a été préparé à partir des documents suivants : a) le rapport d'autoévaluation produit par l'unité scolaire, b) le rapport d'évaluation externe rédigé à la suite de la visite, ainsi que c) la réponse du directeur de l'École d'études de conflits, Jean-François Rioux, et de la doyenne de la Faculté des sciences humaines, Aurélie Lacassagne.

La visite s'est faite en mode virtuel en raison de la pandémie de SARS-CoV-2. L'équipe d'évaluation a reçu un rapport complet d'autoévaluation préalablement approuvé par les comités de programme le 31 janvier 2022, puis soumis à l'assemblée de l'École le 3 février 2022.

Eva Malisius (Université Royal Roads) et Ali Ghanbarpour Dizboni (Collège militaire royal du Canada) ont effectué une visite du campus les 7 et 8 juin.

L'équipe d'évaluation externe a rencontré les personnes et groupes suivants : 1) la haute direction de l'Université d'Ottawa, à savoir la vice-provost associée aux études supérieures et postdoctorales, Sylvie Lamoureux, et le directeur de l'évaluation des programmes, Marcel Turcotte;

2) la haute direction de l'Université Saint-Paul, à savoir la rectrice, Chantal Beauvais, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Jean-Marc Barrette, la doyenne de la Faculté des sciences humaines, Hélène Tessier, et le directeur des programmes d'études de conflits, Jean-François Rioux; 3) 10 membres du corps professoral à temps plein et 10 membres à temps partiel; 4) des membres du personnel de gestion et de soutien; 5) des étudiantes et étudiants francophones et anglophones du premier cycle et des cycles supérieurs.

La documentation analysée par l'équipe d'évaluation lui a entièrement été communiquée sur SharePoint. Il s'agissait de documents stratégiques et promotionnels, de travaux et d'exams d'étudiantes et d'étudiants, de plans de cours et de curriculum vitae de membres du corps professoral. L'équipe a également consulté de l'information publique comme des pages Web des programmes et des deux universités.

III. Synthèse des rapports sur la qualité des programmes

FORCES ET LACUNES

Le rapport d'évaluation externe, tout comme le rapport d'autoévaluation, fait état à la fois de forces et de lacunes.

FORCES

- Tous les cours (de la Faculté, mais aussi de l'Université) sont bilingues.
- La taille des programmes et des groupes est relativement petite. Le corps professoral et le personnel de soutien sont donc plus accessibles pour les étudiantes et étudiants, qui peuvent ainsi nouer avec eux des relations plus étroites.
- L'expérience étudiante est bien mise en valeur dans les programmes des trois cycles.
- L'initiative 2+2 a contribué à diversifier la population étudiante et à renforcer l'orientation professionnelle des programmes.
- Le contenu, le mode d'embauche et la structure des programmes ont été adaptés et remaniés afin de mieux s'aligner sur les données empiriques ainsi que sur les besoins du marché du travail et de la société.
- Les programmes des trois cycles jouissent d'une solide réputation parmi les universités de la province et de tout le Canada.
- Les programmes sont interdisciplinaires.

LACUNES

- Des étudiantes et étudiants disent avoir du mal à transposer leurs connaissances en interventions concrètes dans le monde réel et, de manière générale, à trouver un emploi (impression qu'il leur manque des compétences).
- Les exigences des programmes et les résultats d'apprentissage connexes sont formulés explicitement, mais pourraient être mieux communiqués aux étudiantes et étudiants.
- La petite taille des programmes et les contraintes financières de l'Université Saint-Paul limitent les possibilités d'apprentissage expérientiel.

IV. Amélioration des programmes

Les programmes ici évalués sont conformes aux exigences de la discipline. Les recommandations suivantes visent à maintenir ou à améliorer la qualité déjà avérée de ces programmes.

Recommandation n° 1 : Proposer, à tous les cycles, des stages assortis de services-conseils dédiés.

Recommandation n° 2 : Passer en revue les cours au choix afin d'y ajouter des cours de renforcement des compétences en fonction des tendances qui caractérisent le secteur.

Recommandation n° 3 : Créer un cours obligatoire à contenu autochtone à tous les cycles afin de parfaire les connaissances des futurs diplômés et diplômées en études de conflits.

Recommandation n° 4 : Revoir le contenu du séminaire au doctorat.

Recommandation n° 5 : Revoir la politique d'allègement de la charge de cours en lien avec les tâches d'administration des programmes et recruter du personnel de soutien administratif pour s'acquitter de ce travail.

Recommandation n° 6 : Élargir l'offre de bourses et de financement à la maîtrise et au doctorat.

V. Plan d'action

Il est important de noter que l'École a accueilli favorablement toutes les recommandations de l'équipe d'évaluation externe, sans soulever d'objections majeures. En effet, les observations de l'équipe d'évaluation concordent avec celles déjà exprimées dans le rapport d'autoévaluation de l'École.

L'équipe et l'École étant au diapason quant aux lacunes à combler, cette dernière est résolue à appliquer les recommandations ci-dessus, du moins dans la mesure où les ressources à sa disposition le lui permettent. Plusieurs initiatives sont déjà en cours. D'autres à moyen et à long terme sont à l'étude, par exemple : accroître les effectifs du corps professoral régulier et du personnel de soutien administratif, trouver des stratégies de recrutement afin d'attirer des étudiants et des étudiantes de qualité dans les trois programmes, remanier le contenu des programmes afin d'enrichir l'expérience d'apprentissage (élargissement de l'offre de stages, adaptation des cours au choix en fonction des tendances du milieu, ajout de contenu autochtone, accentuation des compétences pratiques en résolution de conflits). L'engagement de recruter quatre personnes au doctorat par an est réaliste par rapport à la capacité du corps professoral actuel à les encadrer.

VI. Conclusion

Bien que l'École d'études de conflits soit confrontée à bien des défis, elle fait également preuve de résilience grâce au leadership de son directeur, de son corps professoral et de son personnel de soutien, ainsi qu'à la compréhension de sa communauté étudiante. Des réformes pour améliorer les programmes sont en cours, mais les ressources de l'École limitent ce que celle-ci peut accomplir. Sans une aide substantielle et prioritaire de l'Université, il sera difficile pour l'École d'études de conflits d'améliorer la situation à court terme malgré le dévouement de son corps professoral et de son personnel administratif, tant les besoins sont importants.

Calendrier et échéances

Un rapport d'étape décrivant les mesures prises et leurs résultats sera soumis au comité d'évaluation d'ici le 15 décembre 2024. La prochaine évaluation périodique aura lieu au plus tard dans huit ans, en 2028-2029. Le rapport d'autoévaluation devra quant à lui être soumis au plus tard le 15 juin 2028.

Réponse de l'unité au rapport d'évaluation externe et au plan d'action

Faculté

- Sciences humaines

Département

- École d'études de conflits

Programmes évalués

- Baccalauréat spécialisé en études de conflits
- Majeure en études de conflits
- Maîtrise en études de conflits
- Doctorat en études de conflits

Cycle d'évaluation

- 2021-2022

Date

- 3 octobre 2022 (révision et traduction : 30 janvier 2023)

Commentaires généraux

Au printemps 2022, la professeure Eva Malisius (Université Royal Roads) et le professeur Ali Ghanbarpour Dizboni (Collège militaire royal du Canada) ont analysé les programmes de premier cycle et de cycles supérieurs offerts à l'École d'études de conflits de l'Université Saint-Paul et ont effectué une visite virtuelle des lieux les 7 et 8 juin. L'équipe a produit son rapport d'évaluation le 14 juillet 2022. Ce document a pour but de répondre à leurs suggestions.

Avant tout, nous tenons à remercier la professeure Malisius et le professeur Dizboni pour leur professionnalisme et la rigueur de leur travail, de même que pour la diligence et la délicatesse dont ils ont fait preuve dans l'analyse de notre rapport d'autoévaluation et les consultations menées auprès du corps professoral, de la population étudiante et de l'administration. Leur rapport regorge d'observations d'une grande pertinence qui complètent et confortent nos propres constats, mais il met également en évidence d'autres problèmes tout en apportant des suggestions judicieuses.

De manière générale, l'équipe d'évaluation a apprécié le format et la formule de gestion de nos programmes, et le ton de son rapport était très positif. Cela dit, elle a inscrit à la fin de ce dernier six grandes recommandations pour notre école, la moitié étant jugée hautement prioritaire et l'autre moitié, de priorité moyenne. Le présent document propose des solutions possibles à ces six recommandations.

L'équipe a également émis, au gré des pages de son rapport, plusieurs autres recommandations et suggestions sur des questions variées. Nous répondons à certaines d'entre elles dans la dernière partie de notre réponse détaillée, en annexe du présent plan d'action.

Recommandation n° 1 : Proposer, à tous les cycles, des stages assortis de services-conseils dédiés.

Réponse de l'unité

La question des stages figure depuis des années parmi les grandes préoccupations de la communauté étudiante et du corps professoral. Nous y avons fait allusion dans chacun de nos rapports d'autoévaluation précédents et les rapports d'évaluation externe soulignent systématiquement que le manque de stages et d'occasions d'apprentissage coopératif est déploré par nos étudiantes et étudiants, qu'il s'agit d'une lacune notable de nos programmes. Les occasions d'apprentissage expérientiel manquent cruellement parce que notre petit établissement manque de ressources.

Cela dit, certains événements récents sont de bon augure pour le développement de cette forme d'apprentissage. En effet, l'Université a embauché en août 2022 une responsable des stages chargée non seulement de resserrer la collaboration entre notre établissement et ses partenaires habituels, mais aussi d'établir de nouveaux partenariats de stage pour nos étudiantes et étudiants. Le professeur Rioux s'est entretenu avec elle pour lui apporter ses encouragements, l'assurer de notre concours et veiller à ce qu'elle comprenne et tienne compte des besoins de notre école.

Au vu de la demande étudiante en stages rémunérés, notamment auprès du gouvernement fédéral, le Forum des professeurs d'études de conflits envisagera la possibilité d'intégrer à nos programmes une option « stage » ou « volet pratique ». Nous pourrions ainsi envoyer quelques personnes faire un stage dans la fonction publique. Naturellement, la réalisation d'un tel projet dépendra en définitive des capacités de l'Université.

Nous pourrions aussi intégrer une option stage à notre éventuel programme de certificat d'études supérieures en résolution de conflits. Le Forum discutera bientôt des objectifs et du format de ce programme, et le directeur de l'École veillera à ce que celui-ci examine alors cette possibilité pour les étudiantes et étudiants qui ne travaillent pas déjà à temps plein.

Nous nous attendons également à ce que l'expansion du Centre de résolution informelle des conflits (CRID) se traduise par la création de nouveaux stages dans les années à venir. Le printemps et l'été dernier, nous avons organisé deux stages rémunérés pour nous aider à préparer des ateliers sur les traumatismes et la résolution de conflits ainsi que sur l'évolution du travail d'ombuds face aux nouvelles sources de défis et de possibilités. D'autres activités et postes rémunérés faisant appel à plusieurs partenaires externes sont au programme pour le CRID, et notre future offre de stages aura certainement de quoi séduire ceux et celles qui s'intéressent aux interventions pratiques et au travail de gestion.

Réponse du décanat

Le décanat est déterminé à appuyer l'École dans ce dossier. Il y a déjà consacré plus de ressources humaines et travaillera avec les parties concernées à la création des stages.

Degré de priorité *	Mesures à prendre	Responsabilité	Échéancier	Modification du programme?
1	Épauler la nouvelle responsable des stages afin d'élargir l'offre de stages et d'améliorer la qualité des stages offerts.	Doyenne Directeur	Année universitaire 2022-2023	Non
2	Trouver, en collaboration avec le décanat, de nouveaux lieux de stage auprès des partenaires externes de l'Université.	Doyenne Directeur	Année universitaire 2022-2023	Non
2	Lancer des consultations et des discussions sur la création d'un éventuel volet pratique (stage ou apprentissage coopératif).	Directeur	Année universitaire 2022-2023	Non
3	Possiblement intégrer un volet pratique dans le programme de baccalauréat.	Directeur Doyenne	Avril 2024	Oui

* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : ACTION IMMÉDIATE REQUISE 2. IMPORTANT : ACTION REQUISE DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM) 3. SOUHAITABLE : ACTION À DÉTERMINER ET À METTRE EN PLACE AU PLUS TARD À LA MI-CYCLE (DANS UN DÉLAI DE 4 ANS).

Recommandation 2 : Passer en revue les cours au choix afin d'y ajouter des cours de renforcement des compétences en fonction des tendances qui caractérisent le secteur.

Réponse de l'unité

L'École d'études de conflits reconnaît la nécessité d'effectuer une revue périodique de son offre de cours et entend bonifier sa palette de sujets abordés. Nous étudierons la possibilité d'élargir notre offre de cours au choix, mais nous devons d'abord consulter le corps professoral et l'administration, ce qui nous demandera un certain temps.

Lors des discussions du Forum, les professeures et professeurs répètent fréquemment qu'ils aimeraient ajouter des sujets à la liste de cours. Certains des sujets évoqués correspondent à ceux suggérés par l'équipe d'évaluation, mais bien d'autres thèmes pourraient être envisagés, étant donné la diversité des sujets d'intérêt, des horizons et des méthodes de recherche de notre corps professoral.

Au cours des dernières années, par exemple, plusieurs cours spécialisés ont abordé la résolution de conflits dans différentes régions du monde (Afrique, Moyen-Orient, Asie du Sud, Asie de l'Est, Amérique latine, Chine, Russie) parce qu'un grand nombre d'étudiantes et d'étudiants réclamaient des cours sur les conflits internationaux. Les sujets traités devraient toujours tenir compte des demandes et des intérêts de notre population étudiante.

Nous offrons plusieurs cours pratiques au baccalauréat, mais nous songerons à en ajouter de nouveaux. Au cours des dernières années, il nous est arrivé d'avoir recours à des matières spéciales afin d'approfondir la formation offerte. Récemment, nous avons envisagé d'offrir des formations spécialisées et complémentaires par l'intermédiaire du CRID.

Nos programmes comportent déjà plusieurs cours optionnels, que nous devons offrir, comme tout le reste, dans les deux langues. Toute décision concernant l'ajout de nouveaux cours implique souvent qu'on en supprime d'autres, et nécessite donc une réflexion approfondie et la consultation du corps professoral, de la population étudiante et de l'administration de l'Université.

L'approche envisagée à court terme consisterait à proposer les nouveaux sujets dans le cadre de cours spécialisés. Des membres de notre corps professoral et de notre communauté de recherche pourraient enseigner certaines matières choisies telles que celles suggérées par l'équipe d'évaluation, et ce, dès le printemps prochain.

Une autre approche possible pour améliorer notre offre de cours (que nous employons d'ailleurs fréquemment) consisterait à proposer un cours d'une autre faculté en y attribuant une note dans le cadre des études de conflits. À l'automne 2022, par exemple, le professeur de philosophie Richard Feist a offert le cours ECS 5120 *Selected Topics in Conflict Studies: Military and Peacekeeping Ethics*. Nous pourrions consulter les membres du corps professoral d'autres facultés en vue d'ajouter, en fonction de leurs domaines d'expertise, des cours optionnels pertinents pour notre population étudiante. Par ailleurs, l'Université Saint-Paul compte offrir un programme en éthique environnementale. Certains de ces cours pourraient être conçus afin de cadrer également avec les études de conflits.

Enfin, nous avons pour projet de créer un programme de certificat pratique d'un an à la maîtrise, ce qui nous permettra d'ajouter quelques cours pratiques à notre offre, notamment en éthique et déontologie et en médiation et négociation, comme l'équipe d'évaluation le proposait.

Réponse du décanat

Le décanat compte demander qu'on embauche en 2023 un nouveau ou une nouvelle pédagogue ayant une solide expérience pratique (en médiation, négociation ou diplomatie) afin d'améliorer l'offre de cours pratiques axés sur les compétences professionnelles. De plus, en cet automne 2022, il est en train de tester une nouvelle méthode pour concevoir la charge de cours au sein de notre faculté, l'objectif étant de resserrer la collaboration entre les différentes facultés afin que tout le monde puisse profiter des domaines de spécialité du corps professoral et que, par conversion de code, la population étudiante ait accès à une offre de cours améliorée.

Degré de priorité *	Mesures à prendre	Responsabilité	Échéancier	Modification du programme?
1	Mettre en place une nouvelle procédure pour revoir l'attribution des cours au sein de la Faculté afin de mieux tirer parti de l'expertise du corps professoral existant (environnement, nouvelles technologies, visions du monde autochtones, etc.) et de faire le meilleur usage possible des ressources humaines disponibles.	Doyenne	Hiver 2023	Non
2	Mener des consultations sur les sujets à ajouter aux programmes de baccalauréat et de maîtrise et les sujets à retrancher.	Directeur	Année universitaire 2022-2023	Non
1	Offrir des cours spécialisés sur de nouveaux sujets à compter du printemps 2023.	Directeur	Année universitaire 2022-2023	Non
3	Modifier l'offre de cours des programmes de baccalauréat et de maîtrise, si nécessaire.	Directeur	Prise de décision avant avril 2024	Possible
2	Mener des consultations sur la création d'un programme de maîtrise consacré à la résolution de conflits et mettre au point un plan connexe.	Directeur	Année universitaire 2022-2023	Non
3	Mettre en place, à la maîtrise, un programme de certificat pratique d'un an comportant des cours pratiques.	Directeur Doyenne	Avant avril 2024	Oui

* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : ACTION IMMÉDIATE REQUISE 2. IMPORTANT : ACTION REQUISE DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM) 3. SOUHAITABLE : ACTION À DÉTERMINER ET À METTRE EN PLACE AU PLUS TARD À LA MI-CYCLE (DANS UN DÉLAI DE 4 ANS).

Recommandation no 3 : Créer un cours obligatoire à contenu autochtone à tous les cycles afin de parfaire les connaissances des futurs diplômés et diplômées en études de conflits.

Réponse de l'unité

Notre école est sensible aux enjeux autochtones : de nombreux cours de nos programmes traitent déjà de sujets s'y rattachant, par exemple : HTP 1506 *Premiers Peuples du Canada* / HTP 1106 *The First Peoples of Canada* (cours obligatoire au baccalauréat); ECS 2526 *Peuples autochtones et conflits* / ECS 2126 *Indigenous Peoples and Conflict* (offert au baccalauréat en alternant de l'anglais au français d'une année à l'autre); ECS 5716 *Cultures indigènes, conflits et coexistence* / ECS 5316 *Indigenous Cultures, Conflict and Coexistence* (offert à la maîtrise selon la même formule que l'exemple précédent).

En outre, plusieurs de nos cours obligatoires et optionnels consacrent au moins une classe (parfois un volet entier) à ce thème. Au baccalauréat, on peut notamment penser à :

- ECS 2592 *Inégalités, conflits et justice sociale* / ECS 2192 *Inequality, Conflict and Social Justice*;
- ECS 2524 *Attitudes locales et communautaires face aux conflits* / ECS 2124 *Local and Community Responses to Conflict*;
- ECS 3540 *Rapports sociaux de sexes et conflits* / ECS 3140 *Gender Relations and Conflict*.

À la maîtrise, c'est notamment le cas des cours :

- ECS 5501 *Conflits identitaires* / ECS 5101 *Identity-Based Conflict*;
- ECS 5510 *Histoire de la résolution des conflits* / ECS 5110 *History of Conflict Resolution*;
- ECS 5512 *Traumatismes, guérison et réconciliation* / ECS 5112 *Trauma, Healing and Reconciliation*;
- ECS 5514 *Génocide et réconciliation* / ECS 5114 *Genocide and Reconciliation*;
- ECS 5713 *Spiritualité et conflits* / ECS 5313 *Spirituality and Conflict*;
- ECS 5715 *Rapports sociaux de sexes et conflits* / ECS 5315 *Gender Relations and Conflict*.

Comme mentionné plus haut, nous pourrions ajouter des cours spécialisés traitant des questions autochtones. La population étudiante serait certainement enchantée qu'on lui propose du contenu sur la justice réparatrice et les Premières Nations du Canada, sur les conflits et la résolution de conflits dans les communautés autochtones ou sur les conflits liés aux droits fonciers, par exemple.

En ce qui concerne l'ajout d'un cours sur les méthodes de recherche (autochtones), l'entreprise pourrait s'avérer difficile pour le moment en raison du nombre limité de cours offerts à ce cycle. Pour l'heure, le fait autochtone est déjà pris en compte dans le cours de méthodologie de la maîtrise (ECS 5503 *Méthodes de recherche*), où l'on aborde d'importants aspects touchant la recherche sur les questions autochtones (c.-à-d. considérations épistémologiques telles les différences dans les méthodes de recherche et de production de connaissances, et méthode de recherche inclusive des populations autochtones).

Cela dit, notre école reconnaît l'importance des méthodes de recherche autochtones. Aussi, le cours de méthodologie existant sera restructuré de manière à mieux intégrer les méthodes d'observation respectueuses des cultures autochtones. Une autre possibilité serait d'inviter des spécialistes de la méthodologie de communautés autochtones.

Il convient de souligner qu'un nombre croissant de nos étudiantes et étudiants semblent s'intéresser aux questions autochtones depuis quelques années; l'excellent travail de notre gardienne et de notre gardien du savoir du Service des initiatives autochtones et les cours stimulants qu'Anny Morissette offre au baccalauréat – mais aussi les effroyables découvertes réalisées récemment en lien avec les pensionnats – n'y sont certainement pas étrangers. Nous sommes d'avis que notre offre de cours doit s'adapter à cette montée d'intérêt.

Réponse du décanat

La Faculté se penche déjà sur cette question. La direction s'est engagée à consulter des Aînées et Aînés anishinaabe et les parties concernées et à solliciter leur approbation. Quatre microprogrammes sur la gouvernance et les questions autochtones sont en élaboration; deux d'entre eux seront offerts dès septembre 2023.

Degré de priorité *	Mesures à prendre	Responsabilité	Échéancier	Modification du programme?
2	Enrichir le contenu autochtone des cours au baccalauréat et créer de nouveaux cours, généraux ou spécialisés.	Responsable de la coordination (baccalauréat)	Avant sept. 2023	Non
2	Enrichir le contenu autochtone des cours à la maîtrise et créer de nouveaux cours, généraux ou spécialisés.	Responsable de la coordination (maîtrise)	Avant sept. 2023	Non
2	Enrichir le contenu autochtone du séminaire de méthodologie à la maîtrise et au doctorat.	Responsable de la coordination (doctorat)	Avant sept. 2023	Non
3	Modifier l'offre de cours des programmes de baccalauréat et de maîtrise, si nécessaire.	Directeur	Avant avril 2024	Possible

* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : ACTION IMMÉDIATE REQUISE 2. IMPORTANT : ACTION REQUISE DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM) 3. SOUHAITABLE : ACTION À DÉTERMINER ET À METTRE EN PLACE AU PLUS TARD À LA MI-CYCLE (DANS UN DÉLAI DE 4 ANS).

Recommandation 4 : Revoir le contenu du séminaire au doctorat.

Réponse de l'unité

Depuis deux ans, la question d'une révision complète du programme de doctorat revient régulièrement sur la table pour ce qui est de faciliter la réalisation des examens de synthèse dans les délais prévus. Certains des changements envisagés vont dans le même sens que les suggestions de l'équipe d'évaluation, à savoir renforcer la base conceptuelle des études de conflits grâce aux cours obligatoires tout en repensant le contenu du séminaire (nombre de thèmes, moins de sept?) et son format.

Actuellement, le séminaire (qui dure deux ans) comporte trois éléments centraux pour aider les étudiantes et étudiants à passer leur examen de synthèse. Une professeure ou un professeur qualifié est chargé de présenter la base conceptuelle de chacun des thèmes, après quoi chaque doctorante ou doctorant choisit d'analyser une, deux ou trois lectures (selon sa thèse de recherche, sa démarche intellectuelle et son orientation épistémologique ou courant de pensée) en mettant en évidence le lien entre la dimension abordée et son travail et en situant ce dernier dans le contexte général des études de conflits. La personne doit ensuite rédiger une dissertation (de 10 à 15 pages) sur son sujet de recherche en expliquant les fondements théoriques et en répondant à la question soulevée dans l'examen de synthèse. Voilà qui résume en gros les exigences de l'examen de synthèse et sa préparation théorique. Tous les travaux (à l'oral et à l'écrit) sont minutieusement commentés par le ou la responsable du séminaire, qui formule des suggestions concrètes pour aider l'étudiante ou l'étudiant à rehausser la qualité de son travail, à mieux cibler son analyse pour l'examen de synthèse et à retravailler les aspects méthodologiques et théoriques de sa présentation.

Toutefois, nos étudiantes et étudiants n'ont pas tous le même bagage d'études et de formation professionnelle, ou les compétences de rédaction et d'analyse nécessaires pour définir rapidement l'orientation théorique et la méthodologie à adopter pour leur recherche. Par conséquent, la facilité à formuler de façon concise un projet de recherche varie d'une personne à l'autre, ce qui se répercute nécessairement sur sa progression vers l'examen de synthèse et la thèse. Il en va de même pour les compétences méthodologiques : certaines demandent plus de temps à développer que d'autres.

Nous remercions l'équipe d'évaluation pour sa suggestion. Nous ne manquerons pas de discuter avec le corps professoral du contenu du programme et du format du séminaire que nous aimerions proposer. Nous avons déjà avancé quelques idées à cet égard, notamment : 1) ajouter des cours obligatoires ou 2) intégrer des périodes propédeutiques (1 ou 2 trimestres), 3) écourter le séminaire de doctorat (un an au lieu de deux) ou 4) réduire le nombre de thèmes abordés dans le séminaire, ou même 5) revoir les exigences pour l'examen de synthèse. Nous examinerons chacune de ces possibilités avec le corps professoral et la communauté étudiante du doctorat afin de clarifier les attentes de cette dernière, de mieux répondre à ses besoins et de mieux la préparer à l'examen de synthèse et à la recherche indépendante.

Réponse du décanat

Le décanat appuie sans réserve une restructuration en profondeur du programme de doctorat, en particulier du séminaire de recherche. À cet égard, le renforcement du séminaire de méthodologie ferait du cours obligatoire sur les théories des conflits une piste de solution prometteuse.

Degré de priorité *	Mesures à prendre	Responsabilité	Échéancier	Modification du programme?
1	Formuler des propositions précises concernant le remaniement du séminaire de doctorat.	Responsable de la coordination (doctorat)	Avant janvier 2023	Non
2	Consulter le corps professoral et la communauté étudiante sur ces propositions.	Responsable de la coordination (doctorat)	Avant avril 2023	Non
3	Modifier le séminaire en conséquence.	Responsable de la coordination (doctorat)	Avant avril 2024	Oui

* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : ACTION IMMÉDIATE REQUISE 2. IMPORTANT : ACTION REQUISE DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM) 3. SOUHAITABLE : ACTION À DÉTERMINER ET À METTRE EN PLACE AU PLUS TARD À LA MI-CYCLE (DANS UN DÉLAI DE 4 ANS)

Recommandation n° 5 : Revoir la politique d'allègement de la charge de cours en lien avec les tâches d'administration des programmes et recruter du personnel de soutien administratif pour s'acquitter de ce travail.

Réponse de l'unité

C'est un soulagement de constater que l'équipe d'évaluation compatit devant l'ampleur des problèmes de gestion liés à notre école. Les exigences administratives peuvent peser lourdement sur la direction et le corps enseignant d'une petite université, qui n'a à sa disposition que des ressources financières limitées et qui ne peut réaliser d'économies d'échelle dans la prestation de ses services.

Le directeur de l'École et les membres du corps professoral effectuant des tâches administratives ne l'ont pas eu facile dernièrement : pandémie de COVID, création du CRID, évaluation des programmes, important roulement de personnel à la Faculté des sciences humaines. Pendant les heures les plus sombres de la pandémie, la Faculté ne pouvait compter que sur deux personnes à temps plein, dont une qui était souvent en congé de maladie. C'est au cours de cette période tumultueuse que nous avons produit notre rapport d'autoévaluation.

Heureusement, ces peines tirent à leur fin. Une nouvelle doyenne est entrée en poste, et celle-ci a une conscience aiguë des défis que notre école doit relever. De plus, la Faculté peut compter sur une nouvelle équipe depuis l'automne 2022, lors qu'elle a pourvu deux postes de soutien administratif à temps plein et un poste à temps partiel, en plus d'un poste de coordination des stages.

Ajoutons à cela que les fonctions du directeur lui valent maintenant une réduction de deux crédits, ce qui nous semble plus réaliste comme charge de travail. Au cours des deux dernières années, notre directeur a bénéficié d'une réduction de six crédits en compensation de l'évaluation périodique et des circonstances exceptionnelles de la pandémie, et il semble que cette réduction sera désormais appliquée automatiquement.

Cela dit, d'autres tâches administratives effectuées par les membres du corps professoral vaudraient bien qu'on leur accorde aussi une réduction d'au moins trois crédits. Malheureusement, l'Université a mis fin à ce genre de réductions dans les centres de recherche il y a quelques années, mais nous continuerons de lui réclamer leur rétablissement. La fonction qui mériterait le plus d'être assortie d'une telle réduction est celle de gestion du CRID, un centre dédié au renforcement des compétences pratiques des étudiantes et étudiants et des spécialistes en résolution de conflits qui prend rapidement de l'expansion et proposera bientôt des ateliers, des stages, des symposiums, des interventions et des services-conseils. Nous comptons demander à l'Université qu'elle attribue trois crédits à la fonction de direction du CRID.

Réponse du décanat

Le décanat a tout à fait conscience de ces problèmes, et la nouvelle doyenne s'y attaquera en consultation avec toutes les parties concernées. Une équipe administrative complète est maintenant en place pour soutenir le directeur dans son travail. La doyenne aidera le CRID à externaliser certaines fonctions, ce qui serait d'ailleurs un bon moyen de pourvoir un poste de coordination à temps plein.

Degré de priorité *	Mesures à prendre	Responsabilité	Échéancier	Modification du programme?
1	Évaluer le fonctionnement du secrétariat de la Faculté des sciences humaines afin d'en améliorer le fonctionnement et de bonifier les services offerts à notre école.	Doyenne Directeur	Avant avril 2023	Non
2	Demander un allègement de la charge de cours pour la gestion du CRID et du Centre de recherche sur le conflit.	Directeur	Avant avril 2023	Non

* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : ACTION IMMÉDIATE REQUISE 2. IMPORTANT : ACTION REQUISE DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM) 3. SOUHAITABLE : ACTION À DÉTERMINER ET À METTRE EN PLACE AU PLUS TARD À LA MI-CYCLE (DANS UN DÉLAI DE 4 ANS)

Recommandation n° 6 : Élargir l'offre de bourses et de financement à la maîtrise et au doctorat.

Réponse de l'unité

Il est crucial de donner suite à cette recommandation si nous voulons diversifier la population étudiante à la maîtrise et au doctorat et favoriser la diplomation en temps voulu aux cycles supérieurs. Au cours des deux dernières années seulement, au moins deux candidatures internationales prometteuses nous ont échappé pour des questions d'obtention du visa et de finances personnelles.

Nous pourrions créer un éventail complet de formules de financement pour le programme de doctorat qui comprendrait une bourse de base, des suppléments possibles et un emploi garanti à l'Université dans un poste d'aide à l'enseignement, à la recherche ou à l'administration. Bon nombre d'universités ont recours à cette stratégie pour attirer de nouveaux talents, et nous pourrions en faire autant. Nous pourrions également employer une approche similaire pour le programme de maîtrise, en ajustant toutefois les montants à la baisse. Nous en discuterons plus amplement avant de présenter une proposition à la haute direction de l'Université, dans l'espoir d'obtenir son soutien dans ce dossier.

Parallèlement, nous pourrions également trouver des sources de financement externe pour les bourses des cycles supérieurs. L'an dernier, nous avons présenté à la Faculté des sciences humaines cinq projets à financer à l'aide de sources externes. La direction a déterminé que celui visant à améliorer l'offre de bourses doctorales devait avoir la priorité. L'Université ayant récemment embauché quelqu'un pour s'occuper du financement, il a lieu d'espérer quelque avancement sur ce front. La doyenne de la Faculté est également très active dans ce dossier et relance régulièrement la haute direction sur la question du financement externe.

Au surplus, nous multiplierons les efforts pour aider tous ceux et celles qui étudient à la maîtrise ou au doctorat et dont les résultats scolaires sont dignes d'une bourse d'excellence (p. ex. bourses d'études supérieures de l'Ontario [BESO] et bourses du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada [CRSH]) à préparer leur projet de recherche et leur dossier de candidature. L'Université organise un événement en septembre pour présenter aux étudiantes et étudiants des cycles supérieurs les bourses à leur disposition, mais il faudrait actualiser périodiquement l'information sur le site Web de l'Université (elle n'est pas toujours à jour).

Pour les cohortes du doctorat, nous organisons au début de chaque année universitaire, pendant la première classe de séminaire, une présentation spéciale sur les stratégies de préparation des demandes de bourses d'excellence (en particulier les BESO et les bourses du CRSH). La personne responsable du séminaire et celle qui dirige la thèse peuvent également prêter leur concours à la rédaction de la demande de bourse. Cette année, deux des nôtres qui étudient au doctorat ont décroché une bourse (une BESO et une bourse du CRSH) pour les trois prochaines années. Un étudiant à la maîtrise a également obtenu une bourse du CRSH, mais il a dû la refuser parce que sa maîtrise sera terminée d'ici un an. La contribution des directrices et directeurs de thèse demeure de la plus grande importance pour aider les candidates et candidats à la maîtrise et au doctorat à préparer leur projet de recherche et à obtenir des bourses.

Réponse du décanat

La doyenne s'est déjà entretenue à ce sujet avec la personne récemment nommée au Bureau des diplômés et du développement pour trouver d'éventuels organismes et membres de la communauté diplômée susceptibles de financer des bourses. La doyenne a également entamé des discussions avec le Bureau de la recherche concernant l'aide à la préparation des demandes de financement aux cycles supérieurs. À l'été 2022, le Bureau de la recherche a créé un nouveau poste entièrement dédié au soutien des demandes de financement du corps professoral et de la population étudiante.

Degré de priorité *	Mesures à prendre	Responsabilité	Échéancier	Modification du programme?
2	Se tenir au fait des démarches de l'Université pour trouver du financement externe pour les programmes des cycles supérieurs, et l'appuyer dans ces efforts.	Doyenne Directeur	Avant septembre 2023	Non
1	Encourager les étudiantes et étudiants des cycles supérieurs à présenter des demandes de financement et de bourse.	Responsable de la coordination (maîtrise) Responsable de la coordination (doctorat)	Avant janvier 2023	Non
2	Bonifier l'aide financière au doctorat.	Responsable de la coordination (doctorat)	Avant septembre 2024	Non